

OFFICE NATIONAL des FORETS
Agence Nord Franche-Comté

Service Forêt
Place de la Révolution Française - BP 279
90 005 BELFORT cedex
tel : 03 84 90 30 99 / fax : 03 84 54 03 13

Révision de l'aménagement de la forêt communale de ETUPES

Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de concertation

Judi 18 septembre 2014, mairie d'ETUPES (18h00 - 19h20)

Présentation des participants :

- ONF : Jean SCHOULLER (chef de projet) + Florian CHEVAL (technicien en charge du FC Etupes).
+ Olivier MARCET (responsable de l'UT8, absent excusé) + UT8 (pour les inventaires en équipe).
 - Commune d'ETUPES : Commission FORET présidée par M. PERRET Philippe (Adjoint et seul élu de la commission), M. GIROL Denis (services techniques de la ville) + 6 membres extérieurs : M. SCHMITT Robert (garant), TISSOT Henri (garant), BIRY Pascal, COURBET Martial, ROUSSEY Gérard, TERRIER Alain.
- La commission étudie, prépare et rend compte au Maire et au Conseil Municipal, qui délibèrent.

Plaquette "Qu'est-ce qu'un aménagement forestier" : distribuée ce jour.

Présentation de la méthode :

- **Réunion 1**, avec délibération (*modèle remis en séance*). + **Compte-rendu transmis ce jour.**
 - **Prise de données de terrain** : étude et cartographie des stations et des peuplements, inventaires (en plein, statistiques), desserte, équipements divers, ... Relevés, travaux, études **en cours depuis février 2014.**
 - **Réunion 2**, sans délibération, bien que la plus importante pour l'aboutissement du projet : l'ONF présente l'état des lieux, et une (ou des) proposition(s) de gestion pour les 20 années à venir. Concertation avec les représentants de la commune. Une tournée préalable en forêt avec la commission est envisageable.
- Un compte-rendu détaillé sera rédigé et transmis par JS pour validation par le CM et/ou la Commission.
- **Rédaction** du projet définitif (± 40 pages + cartes, annexes) sur les bases de la concertation (réunions 1 et 2).
 - **Réunion 3** : présentation du projet définitif, détaillé et chiffré, applicable dès que la délibération d'approbation sera prise (*un modèle de délibération sera transmis en temps utile*).

Réunion 1 : le 18 septembre 2014.

Documents remis en début de séance à chaque participant :

- Carte d'aménagement de la forêt après modification consécutive à la tempête de 1999 (format A3).
- Plaquette "Qu'est-ce qu'un aménagement forestier" (format A4).
- Foncier : annexes 5.1 et 5.2 au recto, extrait du plan Debourge 1873 au verso (format A4).
- Bilan des récoltes pour les 21 exercices de la période 1994/2014 (format A4).
- Bilan financier pour les 10 derniers exercices clos : période 2004/2013 (format A4).
- Fiche synthétique descriptive des régimes de la futaie REGULIERE / IRREGULIERE (format A4).

► **Foncier :**

Surface cadastrale et périmètre inchangés par rapport à la surface de l'aménagement échu : **314 ha 18 a 38 ca**, entièrement sur le territoire communal d'ETUPES.

Voir document remis en séance.

Massif compact et d'un seul tenant, divisé en 48 parcelles forestières numérotées de 1 à 48.

► **Bilan de la gestion passée :**

Application de l'aménagement échu : période initiale 1994/2013 (20 ans),
modification suite à tempête de 1999 : période 2002/2013,
reconduction tacite sur exercice 2014.

Bilan matière : volumes prélevés, modes de commercialisation, ... *Voir document remis en séance : annexe 5.6.*

Le bilan fait apparaître une récolte moyenne annuelle de 2350 m³, dont **32 % de chablis** : la forêt a subi successivement 3 phénomènes climatiques perturbants : la tempête de décembre 1999, la canicule + sécheresse de 2003, et une "mini-tornade" localisée sur ce massif en juillet 2005.

Le volume prélevé a donc été très sensiblement supérieur aux prévisions initiales, et les peuplements se sont globalement décapitalisés.

Modes de commercialisation habituellement retenus et pratiqués au cours des années passées :

- grumes feuillues : mises en vente façonnées et bord de route, lots triés par essences,
- bois de chauffage : houppiers et "petits bois" feuillus délivrés pour la satisfaction des besoins de l'affouage,
- résineux (tous types de produits) : vendus sur pied, le plus souvent "à la mesure".

Etat du groupe de régénération : ± 90% de la surface prévue a été effectivement récoltée.

≈ 2/3 des surfaces traitées sont couvertes par des semis/fourrés présentant un bon potentiel d'avenir.

≈ 1/3 des surfaces récoltées présentent un déficit qualitatif et/ou quantitatif de régénération.

Bilan financier : sur les 10 derniers exercices, ≈ 31 000 €/an net HT, soit ≈ 100 €/ha/an, subventions incluses.

Voir document remis en séance : bilan financier 2004 à 2013.

► **Remarques, discussions, souhaits et besoins exprimés par la commune :**

Fragilité des sols : de texture limoneuse, profonds et frais, ils sont fertiles, mais **très sensibles au tassement**.

Il y a lieu d'étudier quelles améliorations seraient possibles au niveau de la desserte forestière, dans l'objectif de réduire et/ou limiter la fréquentation des engins motorisés, et les distances de débardage (grumes et stères).

Objectifs (inchangés) : 1 - production, 2 - accueil du public, 3 - protection environnementale et paysagère.

Enjeu social : l'accueil du public est un enjeu reconnu, notamment sur le secteur forestier qui avait fait l'objet d'une sylviculture en FUTAIE IRREGULIERE au cours de la période échue.

Evolution prévisible, influence sur les zonages, équipement, entretien ... : la commune souhaite la poursuite de cette fonction d'accueil du public, et le maintien de la densité et de la qualité des équipements.

Affouage : les besoins des années passées sont de l'ordre de 1000 stères "sur pied" par an, répartis entre 80 à 100 affouagistes. S'y s'ajoutent environ 250 stères livrés façonnés, destinés à une autre catégorie de bénéficiaires. À priori, ces données seront transposables aux prochaines années.

► **Calendrier prévisionnel :**

Réunion 1 : la délibération qui "demande la mise à l'étude de la révision du plan d'aménagement de la forêt communale d'ETUPES par les services de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS" (*selon modèle remis à Monsieur PERRET en séance*) pourra être prise lors de la prochaine réunion du CM, prévue ce 02 octobre.

Réunion 2 : elle pourrait se tenir avant la fin de l'année 2014. Si la Commission FORET le souhaite, cette réunion pourrait être utilement précédée d'une tournée sur le terrain.

Réunion 3 : sauf imprévus, la présentation de document définitif est envisageable pour la fin de l'hiver prochain.

* * * * *

Le présent compte-rendu (2 pages) est adressé le 26/09/14 par mail à Monsieur le Président de la Commission.

A Belfort, le 22 septembre 2014
Le chef de projet
Jean SCHOULLER

Destinataires ONF : F. CHEVAL, Triage de Grand-Charmont
O. Marcet, UT de Montbéliard-Pont de Roide
M. Despoulain, Responsable EAM - Service Forêt à Belfort